

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste: 35 fr.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

On s'abonne:

A PARIS.
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Juillet 1878.

Bulletin politique.

LA RÉPUBLIQUE CONDAMNÉE AUX GRÈVES.

Grève aux usines d'Anzin, et l'on sait l'importance de ce mouvement ouvrier, qui ne s'apaise pas encore, loin de là; Grève des menuisiers à Dijon; Grève des boulangers à Bordeaux; Grève des teinturiers à Saint-Chaumont (Saint-Etienne).

Et d'autres grèves sont attendues. Comment s'en donner! « La République, disait ces jours-ci un gréviste, c'est notre tour, le tour des ouvriers. »

Or, l'ouvrier, dans la conception qu'il a de sa condition, ne comprend qu'une manière de l'améliorer: un moindre travail, un plus fort salaire; et il se met en grève pour avoir un plus fort salaire, un moindre travail.

Que les utopistes, les chercheurs d'un ordre nouveau soient en quête de combinaisons non encore essayées sur le capital, le crédit, les banques, les impôts, les assurances, etc., c'est l'œuvre des socialistes, quoi qu'on fasse, du petit nombre, mais, pour la masse, toutes ces combinaisons ne sont que des mots ne représentant aucune idée possible. Et la masse, cédant à ce qui est pour elle tangible, va forcément, nécessairement, fatalement, là où elle voit son bien, et là seulement où elle le voit: aux grèves! Et quel charme dans cette cessation du travail, ce va-et-vient imprévu, ces injures en plein vent, ces serments entre camarades au cabaret, et ces femmes et ces enfants qui rient plus haut encore que le père! Et c'est pour la justice, pour l'avenir de chacun, pour le bien de tous que l'on fait cette excursion dans la vie libre, vagabonde, sauvage!

La République, si elle n'y prend garde, est condamnée à périr par les grèves. C'est sa loi. Ses pères de 94 l'avaient bien prévu; aussi avaient-ils pris à tâche d'interdire aux ouvriers le droit de s'assembler « pour leurs prétendus intérêts communs. » (Décret du 14 juin 1794.)

C'est là où les républicains prudents se sont tenus de réveiller. Quelques-uns d'entre eux songent déjà à réagir contre les concessions excessives faites par l'Empire aux classes ouvrières. On sait que les prohibitions pénales contre les coalitions ouvrières et les grèves ont été levées par une loi des derniers temps de l'Empire, en 1868, sous le ministère Ollivier. C'est cette loi qu'il importe de modifier. Un journal républicain lance ainsi le ballon d'essai pour explorer l'opinion:

«... Le gouvernement a de grands devoirs en face de la loi des grèves. La question n'a jamais été résolue, quoique étudiée souvent; elle mérita qu'on y revienne, qu'on s'en préoccupe au point de vue des intérêts de tous. N'est-ce pas à un gouvernement républicain qu'il incombe surtout d'aborder courageusement ces problèmes et de faire en sorte qu'à l'avenir de pareilles manifestations ne soient plus possibles? »

C'est fort sagement parler. Mais ce n'est pas lorsqu'on a poussé jusqu'à la folie les

convulsions ouvrières et que l'on s'est fait du vote du plus grand nombre l'unique critérium et l'unique loi, que l'on a le droit de prêcher ainsi la raison.

LA POLITIQUE ET LES AFFAIRES.

Certaines feuilles radicales se sont enfin décidées à avouer que le commerce et l'industrie subissaient une crise... momentanée, mais que la question politique n'y était pour rien.

Nous laisserons de côté cet aveu tardif, en faisant remarquer toutefois que la crise momentanée date de l'avènement de M. Thiers, et qu'elle s'accroît malheureusement chaque jour, sans qu'on puisse en prévoir la fin.

Ce que nous voulons relever, ce sont ces mots: « La politique n'est pour rien dans l'affaire. »

Nous pourrions exprimer notre opinion personnelle sur ce sujet; nous préférons résumer un rapport ayant trait à la crise commerciale et industrielle, et lui donnant sinon pour cause première, du moins pour cause principale, précisément la question politique:

« Les grèves — y est-il dit — grèves plus nombreuses que jamais, grèves que nous avons prédites et qui ont pour meneurs les internationalistes étrangers — ne sont nullement amenées, comme on pourrait le croire, par les besoins matériels des ouvriers, mais bien par la politique. Chacun sait que les premiers effets d'une grève sont d'arrêter immédiatement la prospérité de l'entreprise à laquelle les ouvriers demandent un surcroît de salaire, et aussi de faire baisser le niveau de cette prospérité.

«... D'autre part, les négociants exportateurs français et étrangers avouent sans ambages que les craintes de l'avenir sont plus vivaces que jamais... L'Exposition, sur laquelle on comptait, n'a pas encore amenées les commandes qu'on espérait, et, de l'aveu de la majorité des exposants, elle coûtera plus qu'elle ne rapportera.

«... L'acheteur restreint de plus en plus sa consommation; le grand négociant hésite à avancer des fonds; la misère augmente, les faillites se succèdent. »

Mais voici qui est plus explicite:

« Sait-on, dit le rapport précité, quel a été le résultat de la grande fête du 30 juin que les radicaux voulaient prolonger indéfiniment et que le gouvernement a été assez sage pour clore à temps? A effrayer la population sage... Quelle confiance peut-on avoir dans l'avenir quand on voit toute une population non-seulement demander de vive voix l'amnistie, c'est-à-dire la rentrée des misérables qui, devant l'ennemi, ont brûlé, saccagé Paris, volé et assassiné, mais encore afficher d'ignobles gravures politiques, hurler la Marseillaise, insulter ouvertement les prêtres et crier: vive la Commune!... Sauf l'exhibition du bonnet phrygien, tout a été permis, tout... »

« Ceci donne à réfléchir aux honnêtes gens, aux travailleurs, aux producteurs comme aux consommateurs.

« Malgré les impôts, malgré les tarifs de la douane, malgré le retard apporté à la conclusion des conventions commerciales, la France pourrait lutter contre la crise européenne, sinon prospérer commercialement parlant, comme à une époque normale, du moins atténuer de beaucoup les souffrances de son commerce, de son indus-

trie; elle pourrait attendre; mais la question politique est là qui met des entraves partout, aliène toute confiance, effraye, recule, en un mot, indéfiniment, le relèvement du pays. »

LA GRÈVE D'ANZIN.

Le Temps a donné quelques détails intéressants sur l'attitude des grévistes. Voici un fait qui a failli avoir des conséquences terribles:

« Vers deux heures un quart, un peloton d'ouvriers, d'environ 200 hommes, se rendait de la commune de Bruai à la grande place d'Anzin, où était le gros des ouvriers; ils suivaient la route d'Anzin à Condé. Le poste qui garde la fosse de la Bleuze-Borne est sorti pour les arrêter; ils ont voulu forcer la consigne; l'officier a fait arrêter deux des hommes qui menaient la bande, et les autres se sont enfuis à toutes jambes, mais les femmes les ont rappelés en leur disant des injures et les excitant à reprendre leurs camarades; le groupe s'est reformé, tandis que leurs émissaires, en passant par des chemins détournés, ont été chercher d'autres ouvriers, qui au nombre de cinq ou six cents, escortés de femmes et d'enfants, sont venus pour aider les premiers à forcer le poste.

« L'officier, se sentant serré de très-près, a fait les sommations légales sans faire reculer la foule; alors les fusils se sont abattus pour faire feu; une panique s'est emparée des hommes, qui ont pris la fuite; mais les femmes, en poussant de grands cris, se sont précipitées en avant en présentant leurs enfants à la troupe; cela a été un moment d'une grande angoisse.

« Heureusement qu'à ce moment un peloton de dragons est arrivé au galop et a dissipé la foule.

« Sans cette intervention de la cavalerie, de grands malheurs seraient peut-être, à cette heure, à regretter.

« La troupe, dans cette affaire, n'a fait que strictement son devoir. »

Le 127^e de ligne et le 24^e dragons sont disséminés dans les villages à l'est de Valenciennes; le 1^{er} de ligne et le 16^e dragons occupent le pays depuis Anzin jusqu'à Abscon; le 43^e de ligne est placé dans les environs de Somain. Cette dernière commune a été dégarnie aujourd'hui de presque toutes les troupes qui s'y étaient arrêtées dans la journée de jeudi; il n'y a, en effet, aucune grève à redouter de ce côté, et Somain est occupé uniquement comme point central, et pour protéger les fosses d'Aniche contre les tentatives de débauchement qui pourraient être tentées.

Quoi que la grève ne se soit pas étendue aux mines de Douchy, Louches est occupé par des détachements du 1^{er} de ligne et du 16^e dragons; toutes les fosses sont en activité, et les grévistes paraissent avoir abandonné le projet qu'ils avaient eu d'abord de débaucher les ouvriers de la compagnie de Douchy; ils n'ont fait qu'une seule tentative, qui a été facilement arrêtée.

Le gouvernement, qui prévoit tout le danger qui peut résulter de la prolongation de la grève d'Anzin, serait décidé à prendre des

mesures de rigueur pour mettre un terme à l'effervescence de ce mouvement dans lequel on retrouve la main de l'Internationale.

On nous informe qu'un personnage très-connu, à Paris, du monde radical, s'est entremis auprès des chefs des réfugiés politiques de la Suisse et de la Belgique pour faire ouvrir par eux une souscription destinée à secourir, en leurs noms, les ouvriers grévistes des mines d'Anzin, et qu'en même temps ce personnage a fait prévenir les grévistes de ce qui allait être fait pour eux.

Ajoutons qu'aujourd'hui le conseil de régie des mines d'Anzin se réunit pour délibérer sur la situation. Des forces militaires ont été envoyées pour protéger au besoin l'endroit où se réunit le conseil contre toute manifestation qui pourrait se produire. On demande que les mesures qui seront adoptées dans cette réunion soient portées à la connaissance des mineurs aussitôt que possible.

Le tribunal de Valenciennes a condamné onze grévistes à six mois de prison; quatre à quatre mois; un à un mois et deux à quinze jours.

Depuis le commencement de la grève d'Anzin, plusieurs des réfugiés politiques de la Commune sont venus se fixer à l'extrême limite de la frontière de Belgique, près du département du Nord, et ont fait plusieurs tentatives pour envoyer aux grévistes quelques-unes de leurs élocubrations incendiaires. Aussi une grande surveillance est-elle apportée en ce moment du côté de la frontière pour éviter toute communication entre les grévistes et les réfugiés.

On a pu constater aussi, ce que les journaux républicains se gardent bien de dire, que, dès le lendemain de la mise en grève, plusieurs individus qui ont eu la plus grande part dans le mouvement qui s'est produit, se sont empressés de repasser la frontière qu'ils avaient franchi, quelques jours avant, par un trop grand défaut de surveillance.

Les femmes des mineurs arrêtés entretenaient une grande agitation parmi les grévistes.

Voici, d'après l'Estafette, un tableau du personnel des mines d'Anzin:

Table with 2 columns: Category and Count. Includes rows for Ouvriers et employés occupés à la mine (12.477), Ouvriers et employés aux chantiers et ateliers (636), etc., ending with Total du personnel scolaire ou subventionné par la Compagnie (23.394).

Le ballon captif.

La première ascension du grand ballon captif de la cour des Tuileries a eu lieu di-

manche dans l'après-midi. La nacelle ne contenait que quatorze personnes, parmi lesquelles se trouvaient M. et M^{me} Godard, M^m Tissandier, Dartois, M^{me} Dartois et plusieurs autres aéronautes.

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises de cet immense ballon qui surpasse en proportion tous ceux qui ont été faits jusqu'à présent. Nous complétons aujourd'hui nos renseignements.

Pour donner une idée de cette œuvre considérable, nous dirons que l'étoffe du ballon et les 2 soupapes pèsent 5.300 kil. Le filet 3.300 » Les agrès divers 3.650 » La nacelle et son arrimage 4.600 »

13.850 kil.

Nous trouvons du reste dans le *Moniteur universel* une étude remarquable sur le ballon de M. Giffard, et nous lui empruntons les détails suivants sur la manière dont est installé le câble qui retient le ballon au sol :

« Le câble est enroulé sur un treuil en fonte, et traverse un tunnel souterrain; il passe, sous le ballon, dans la gorge d'une poulie à mouvement universel. Cette poulie se meut autour d'un axe doublement articulé; elle peut donc tourner dans tous les sens et suivre les mouvements du câble, au moyen du joint universel et de la rotation de sa chappe. Un contrepoids équilibre la poulie, et aucune force n'est employée aux mouvements de ce système. Lorsque le câble n'exerce pas de traction, le contrepoids ramène l'ensemble dans la direction verticale.

« La poulie est rivée à deux poutres de bois placées au fond de la cuvette conique et à gradins au-dessus de laquelle le ballon est suspendu. Ces poutres ont 12 mètres de long, 50 centimètres d'épaisseur et 40 centimètres de largeur. Chaque extrémité de ces poutres est scellée dans les massifs épais de maçonnerie.

« Le câble est fait avec du chanvre d'une qualité supérieure; sa solidité est très-grande. Il est légèrement conique; le diamètre de sa partie supérieure est de 85 millimètres; mais ce diamètre est réduit à 65 millimètres à sa partie inférieure.

« La longueur du câble est de 600 mètres, et l'allongement qu'il subira pendant sa mise en action sera de 60 mètres. Le ballon pourra ainsi monter jusqu'à une hauteur de 600 mètres, la distance du treuil à la poulie, dans le tunnel, étant de 60 mètres.

« Le ballon offre à l'effort du vent une surface de 4,000 mètres carrés; il peut résister aux vents les plus violents. En supposant un ouragan d'une vitesse de 40 mètres à la seconde, son effet de poussée sur le ballon serait représenté par un poids de 35,000 kilogrammes. Cet effort, exercé sur deux cordes d'amarre, leur imprimerait une traction de 17,500 kilogrammes; mais ces cordes peuvent résister à un effort triple. Une force de 400,000 kilogrammes serait nécessaire pour arracher l'un des scellements de maçonnerie.

« Toutes les causes d'accidents ont été prévues et soigneusement évitées; l'ascension est donc sans danger; du reste, les expériences faites depuis deux jours sont des plus satisfaisantes. »

Chronique militaire.

Depuis dimanche 21, jusqu'au 28 juillet, les officiers élèves d'artillerie de l'École d'application sont chargés de faire un lever de reconnaissance militaire et un lever d'itinéraire sur le territoire de plusieurs communes des départements voisins de Paris.

On étudie en ce moment dans la cavalerie l'intéressante question de l'emploi du biscuit-fourrage pour l'alimentation des chevaux.

Les expériences ont lieu dans les 1^{er}, 5^e, 7^e et 10^e cuirassiers; 7^e et 18^e dragons; 3^e, 9^e, 10^e, 12^e, 13^e, 20^e chasseurs; 11^e, 12^e, 13^e, 22^e, 30^e et 32^e d'artillerie; 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 10^e et 20^e escadrons du train.

Dans chacun de ces corps, l'expérience a lieu sur un escadron, une batterie ou une compagnie, sous la surveillance d'une commission réglementaire composée d'un chef d'escadron, d'un capitaine en premier, d'un lieutenant et du vétérinaire en chef de service.

Avant d'être soumis à la nouvelle alimentation,

les chevaux d'expérience sont pesés et mesurés; on constate leur état général, leurs antécédents sanitaires, leur vigueur et leur force.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Monsieur le préfet,

« D'après les rapports qui me sont transmis de divers départements, la plupart des instituteurs auraient, depuis quelques années, une tendance marquée à multiplier outre mesure les prix dans leurs écoles, et croiraient pouvoir donner ainsi satisfaction au vœu des familles, sans compromettre les intérêts de l'enseignement.

« D'un autre côté, afin d'obtenir le résultat qui vient d'être signalé, les administrations municipales ou départementales auraient, dans bien des cas, favorisé l'acquisition de livres, à vil prix, et qui, le plus souvent, n'ont aucun mérite ni moral, ni littéraire.

« Je ne saurais trop regretter qu'un pareil usage se soit introduit dans nos écoles. S'il est vrai que des récompenses accordées avec mesure excitent l'émulation, il est évident, en même temps, que distribuer avec profusion et en vue seulement de répondre à un sentiment de vanité de l'enfant ou de la famille, ces récompenses produisent des résultats tout opposés.

« Il importe, d'ailleurs, que les jeunes élèves comprennent qu'une distinction n'a de valeur qu'en raison des efforts qu'on a faits pour s'en rendre digne.

« J'estime, en outre, que, par un choix judicieux des récompenses, on habituera vite les parents à préférer, pour leurs enfants, des ouvrages moins nombreux, sans doute, mais véritablement utiles, à ces petits livres futiles et insignifiants qu'on n'a tant prodigués qu'en raison de leur extrême bon marché.

« J'ajouterai, monsieur le préfet, que les bonnes publications ne font pas défaut. Le catalogue déjà important des livres de lecture approuvés par la commission des bibliothèques scolaires présente d'excellentes garanties. La dernière édition de ce catalogue, qui se publie en ce moment, permettra aux maîtres et aux municipalités de procéder à un choix éclairé des livres les plus propres à développer chez les enfants le goût de l'étude et l'amour du devoir. La lecture des bons ouvrages qui y sont indiqués les préparera en tout cas à devenir des hommes de leur temps.

« Je vous recommande en conséquence, monsieur le préfet, de veiller à ce que les livres de prix qui vont être prochainement distribués dans les écoles communales soient choisis avec autant de soin que de réserve.

« Il sera nécessaire que la liste de ces livres soit préalablement revêtue du visa de l'inspecteur primaire de la circonscription. Je sais que je puis compter sur votre concours pour réaliser, à ce point de vue, des améliorations qui me paraissent appeler particulièrement votre sollicitude.

« En m'accusant réception de la présente circulaire, vous voudrez bien me faire connaître les mesures que vous aurez prises pour en assurer l'exécution.

« Le Ministre de l'instruction publique,
A. BARDOUX. »

Erratum. — Le jeune Joseph Gilbert, de Varrains, élève de l'Institution Saint-Louis de Saumur, a subi avec succès, devant la Faculté de Poitiers, les examens de la première épreuve du baccalauréat ès-lettres, et non ès-sciences, comme on l'a imprimé hier par erreur.

UNE SEMAINE A PARIS. — TRAIN DE PLAISIR.

Le dimanche 4 août prochain, un train de plaisir pour Paris prendra les voyageurs à la gare d'Angers à 11 h. 45 du soir, se dirigeant par Le Mans.

Arrivée à Paris (gare Montparnasse), le lundi 6 août, vers 9 h. 35 du matin.

Départ de Paris (gare Montparnasse), le mardi 13 août, à 11 h. 55 du soir.

Arrivée à Angers, le mercredi 14 août, à 9 h. 45 du matin.

Prix des places (aller et retour) : 2^e classe, 26 fr.; 3^e classe, 18 fr.

La délivrance des billets commencera le samedi 27 juillet.

THOUARS.

La musique de Thouars vient de remporter un très-grand succès au concours de Paris.

Elle a obtenu : 1^{er} le 1^{er} prix de lecture à vue; 2^o le 1^{er} prix ascendant en exécution; 3^o le 2^o prix au concours de soli.

Triste retour du concours musical de Paris.

Nous avons reçu la nouvelle d'un accident qui a douloureusement ému les habitants de Bonnétable et de Connerré (Sarthe).

La musique de Bonnétable, en revenant mercredi de Paris, où elle a pris part au concours, a dû s'arrêter quelque temps à Connerré pour attendre le départ du train de Mamers.

Il était environ 4 heures 45. Quelques musiciens proposèrent d'aller se baigner dans l'Huisne, à Vide-Bouteille.

Le lit de la rivière présente en cet endroit une excavation assez profonde. Un baigneur, jeune homme de 16 ans, perdit pied et disparut.

Un de ses camarades vint à son secours; mais, enlacé par celui qu'il essayait de sauver, il s'efforça vainement de se dégager, et disparut à son tour au fond de l'eau.

Cet infortuné, marié depuis dix-huit mois, était père d'un jeune enfant.

Le sauvetage fut promptement opéré. Des deux noyés, l'un était mort, et tous les secours furent impuissants à le rappeler à la vie; l'autre respirait encore, mais il rendit presque immédiatement le dernier soupir.

Le phylloxera dans le département de la Vienne.

La Commission départementale du phylloxera s'est réunie de nouveau vendredi, sous la présidence de M. le préfet de la Vienne.

M. Lambezat, inspecteur général de l'agriculture, assistait à la séance.

La Commission a maintenu sa précédente décision pour l'emploi, dans les vignobles phylloxérés du Poitou, du sulfure de carbone suivant le système de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

MM. Boulon, chimiste à Châtelleraut, et Bosquillon, professeur d'agriculture du département, sont les délégués choisis pour l'application du remède.

La Commission a décidé d'étendre à six hectares le périmètre des vignobles sur lesquels cette expérience va être faite d'ici quelques jours.

M. Lambezat a promis, au nom du gouvernement, un subvention de 6,000 fr.

Champnier (Vienne). — Lundi dernier, le sieur Trouvé, fermier au lieu appelé les Vignes-d'Erveux, revenait des champs dans l'après-midi. En passant derrière son habitation, il aperçut un individu qui replaçait un carreau à sa fenêtre.

Le reconnaissant pour le nommé Mignon (Jules), dont la réputation est fort mauvaise, il lui cria : « Tu viens sans doute pour me voler ! »

Mignon, sans se déconcerter, le regarda de travers et, d'un air narquois :

— « De quoi te plains-tu ? Il n'y a pas de voleur chez toi, je suis en train de réparer tes vitres ! »

Puis, comme Trouvé se rapprochait de lui, le malfaiteur joua des jambes.

Trouvé se mit à sa poursuite; mais, au moment où il allait l'atteindre, Mignon se retourna, et, lui montrant le canon d'un revolver, lui dit : « Si tu avances, tu es mort ! »

Le pauvre fermier, sachant son homme capable d'exécuter ses menaces, le laissa fuir. Mais, lorsqu'il le vit à une certaine distance, il cria : « Au voleur ! »

Sa femme accourut; et il ne put que constater avec elle les désordres causés dans sa maison.

Dans un buffet qui avait été fouillé, une somme de près de 350 fr. avait disparu, ainsi que deux bouteilles, l'une d'eau-de-vie, l'autre de vin. Dans un autre meuble, deux bagues en or avaient été enlevées.

Plainte fut de suite déposée au parquet de Civray; mais on a perdu les traces du voleur qui, croit-on, s'est dirigé vers Couhé.

Mignon est un malfaiteur de la pire espèce, qui a été condamné à cinq ans de prison par la cour

d'assises de la Seine, s'est évadé cinq fois pendant sa détention et est aujourd'hui recherché, en dehors de son exploit de Champnier, comme déserteur d'un régiment de ligne.

LE MANS.

Un orage qui a commencé samedi vers 4 heures, pour se continuer jusqu'à dimanche matin, avec de très-rare intermitteances, a éclaté sur Le Mans et ses environs. On raconte qu'à Sévigné-l'Évêque la foudre a fait deux victimes. La femme Dumas, cultivatrice au Mormont, était dans un de ses champs, avec une de ses domestiques; la foudre les a frappées l'une et l'autre; la maîtresse a été tuée et la domestique grièvement blessée aux deux jambes.

Au Mans, on ne signale aucun accident.

CONSEILS ET RECETTES.

L'Angélique. — La plante que l'on cultive sous le nom d'angélique, et dont la tige et les pétioles sont employées par les confiseurs, est l'*angelica archangelica*, à laquelle on donne le nom d'*angélique officinale, angélique des jardins, angélique de Bohême*. C'est une grande et belle plante trisannuelle de la famille des ombellifères; on la distingue à sa tige robuste, dressée, fistuleuse, haute de 1 à 2 mètres; à ses très-grandes feuilles deux ou trois fois pinnatiséquées, à pétiole très-large; ses fleurs sont réunies en des ombelles très-grandes, convexes, régulières; les fruits sont munis de bandelettes nombreuses isolant la graine du péricarpe.

Cette très-belle plante est originaire du nord de l'Europe. En France, on la rencontre rarement à l'état spontané; par contre, on la cultive dans beaucoup de jardins pour l'usage de la confiserie. Son odeur est douce, aromatique, très-agréable; sa saveur chaude est un peu aigre; les bestiaux la recherchent, et elle donne un goût aromatique au lait des vaches.

L'angélique demande un terrain substantiel, frais, plutôt léger qu'argileux; elle se multiplie par les graines, que l'on sème aussitôt leur maturité ou en mars suivant; la graine doit être peu recouverte; on laisse venir le plant assez fort sur place, puis on le replante à demeure à l'automne ou au printemps à 75 centimètres de distance en tous sens; on l'arrose au besoin et on l'entretient par quelques binages. Les tiges sont bonnes à couper de mai à juin suivant. Les plantes montent ordinairement à graines la troisième année.

Avec les tiges vertes et les côtes des feuilles ou pétioles de l'archangélique, on prépare une conserve sucrée admise sur la table; on en fait aussi un ratafia très-estimé, dont voici la composition :

Tiges vertes d'angélique,	45 gr.
Eau-de-vie ordinaire,	1,250
Eau,	750
Sucre,	1,000

On coupe les tiges en petits morceaux et on les laisse macérer pendant quatre jours avec l'eau-de-vie; on décante, on ajoute le sucre fondu dans l'eau, et on filtre.

Les feuilles et les racines sèches sont employées en médecine. Avec 4 grammes de feuilles ou 8 grammes de racines on prépare une tisane fortifiante que l'on recommande aux personnes affectées de vertiges ou de tremblements. Une infusion de 16 grammes de racines dans une bouteille de bon vin blanc jouit des mêmes propriétés.

L'EXPOSITION

10^e LETTRE DE PARIS.

On nous adressera peut-être le reproche de glisser sur les beautés de chaque exposition; mais ne voit-on pas que nous écrivons au courant de la plume, et tout bonnement pour tracer aux visiteurs une voie possible d'exploration? Or, comment nous attarder à passer en revue toutes ces richesses, de toute nature et de tous genres? Ne serait-ce point d'ailleurs déflorer le plaisir de votre surprise? Disons cependant, et en revenant sur nos pas, que l'Italie offrira à votre admiration un meuble de salon bien singulier, dont les pieds, les bras, et les dossiers sont tout en cornes, et, pour votre jardin, un groupe en terre cuite, supportant sur un so-

de deux enfants placés sous un parapluie, et qui néanmoins sont à l'abri de la pluie, l'eau sortant par le haut du manche pour glisser sur l'étoffe. Ce groupe est d'un goût délicieux.

De l'AUTRICHE-HONGRIE où nous a laissé notre dernière lettre, franchissons la galerie, et nous voilà dans la sainte Russie, au milieu de splendeurs dans tous les genres : meubles, ornements d'église, fourrures, et produits industriels ou naturels de toute espèce. Cinq immenses travées renferment ces richesses, qui s'étendent jusque dans le parc.

A la Russie succède la Suisse, une exposition charmante sous toutes les formes, et dont tous les détails sont à visiter. Trop courts seront les moments que vous consacrez à ce pays, qui n'occupe pas moins de douze travées grandes et petites.

Vient ensuite l'immense BELGIQUE, au quatorze grandes travées; c'est, à notre avis, une des plus belles fleurs de l'Exposition, et qui vaudrait, à elle seule, une journée entière d'admiration, ne fût-ce que pour ses dentelles, dont raffolent les dames que nous entendons. Comme ces vitrines sont superbement occupées ! comme ces robes toutes constellées de guipures sont attrayantes... mais peut-être un peu chères pour votre bourse et la mienne... L'un de nos grands confrères a même été jusqu'à citer une dentelle de 17,000 fr. le mètre; rassurez-vous, ce n'est qu'un prix d'imagination de la part du rédacteur; mais je croirais volontiers au prix déjà bien fort de 3 et 4,000 fr. Dans tous les cas, il a plu au grand magasin du Petit-Saint-Thomas d'acheter une vitrine entière de dentelles. Parions pour un beau dentier.

Il faut voir également la galerie des machines de ce petit pays, et l'on y admirera, au milieu de mille autres produits fabriqués, des wagons d'un confortable que l'on voudrait bien trouver sur nos rails-ways. Bref, de toutes les expositions qui méritent une sympathique attention, la Belgique est une de celles qui paraît plaire davantage.

La petite GRÈCE lui succède dans l'ordre de notre marche; et cette exposition a bien son prix. Trois travées à visiter.

Mais voici le DANEMARK, avec toutes ses beautés, et particulièrement avec ses bois travaillés. Vous vous y arrêterez forcément, et n'en serez point fâchés. Cette étude-là, pour des Français, est particulièrement curieuse. L'exposition est assez considérable d'ailleurs — quatre travées, et pavillon jusque dans les jardins.

Nous voici maintenant en pleine AMÉRIQUE CENTRALE, le Mexique, Taïti, le Venezuela, etc., etc. Vous voyez d'ici si ces produits, de nous à moitié inconnus, peuvent ne point mériter intérêt.

Les galeries suivantes appartiennent au royaume de SIAM et à la PERSE, pour finir par le MAROC et MONACO. Mille curiosités à observer, mille richesses à contempler.

Puis, nous irons jeter un coup d'œil à la petite république de SAINT-MARIN, et à celle d'ANDORRE, ce pays charmant de l'Ariège et des Pyrénées, où nous pourrions, si nous le désirons, étudier une CONSTITUTION VIEILLE DE DIX SIÈCLES. Rara avis. Mais le PORTUGAL nous appelle avec son beau palais de l'Alhambra, ses produits tant recherchés, et sa grande diversité d'articles. Encore une des curiosités réelles de l'Exposition, et qui ne manquera certainement point de vous être sympathique, dans chacune de ses cinq grandes travées.

Enfin, et pour terminer dignement notre course d'aujourd'hui, entrons hardiment dans le LUXEMBOURG et surtout les PAYS-BAS, sûrs de n'en plus sortir qu'émerveillés, après avoir vu son temple de cire (oui, tout entier en cire, depuis la simple bougie jusqu'aux colonnes et statues) et ses produits coloniaux, jusqu'aux intérieurs de maisons, avec tous les meubles de cuisine et de chambre qui les composent (et par curiosité l'ont renfermés dans des armoires); et surtout n'oublions pas ces bonnes et excellentes figures de cire, dont les poses et les costumes sont tellement vrais et dépeignent si bien les diverses situations de la vie ordinaire que pas un des visiteurs ne sort de là

sans applaudir à la réalité, comme à l'esprit qui a présidé avec un soin si minutieux à toutes les parties de cette exposition sans pareille, qui occupe d'ailleurs six travées considérables.

Notre onzième lettre fera connaître la galerie de l'École militaire dite *Galerie du travail*, et l'exposition qui se trouve entre ce vestibule et l'École; puis, ayant ainsi parcouru cette partie de l'Exposition, nous reviendrons au grand vestibule d'Iéna, notre point de départ au Champ-de-Mars, par les galeries des BEAUX-ARTS, français et étrangers. P. PROUTEAU, Directeur-proprétaire du journal parisien *La Prime*.

LE MÉDECIN DU VILLAGE.

(Suite.)

VERTIGE.

Les personnes sujettes au vertige doivent se garder de monter sur les toits, de gravir de hautes montagnes, de regarder dans des précipices, et de se tenir à côté d'un mouvement circulaire continu, comme est celui d'une roue agitée avec impétuosité sans changer de place.

Pour vous fortifier contre cet accident, faites infuser pendant la nuit des feuilles de Béloine et de petite Saugé dans du vin, et buvez de ce vin pendant la journée, vous en baignant aussi la tête et les tempes.

Usez de la racine de Scorsonère en extrait, ou confite, ou frite, ou bouillie, ou en tisane, ou en potage; ou bien, après l'avoir broyée, mettez-la infuser à froid pendant douze heures dans du vin blanc, passez la liqueur et buvez-en un verre le matin à jeun, puis un autre le soir avant de vous coucher.

On conseille aussi les fleurs de Souci, comme produisant de bons effets.

FRÉNÉSIE.

Appliquez des tranches de Concombre ou de Courge froide sur toute la tête, et renouvelez souvent.

Prenez deux poignées de Mouron à fleur rouge, faites-les cuire dans une chopine de vin et autant d'eau jusqu'à la consommation du tiers, donnez un bon verre de cette décoction au malade matin et soir, puis remplissez un sachet de la même plante que vous tremperez dans la décoction et appliquez sur la suture coronale.

La Joubarde pilée et mise à la plante des pieds du malade, en forme de cataplasme, avec du vinaigre, est excellente.

Remarquez qu'il faut être doux et complaisant au frénétique, lui faire voir peu de lumière, peu de couleurs éclatantes, surtout le rouge, lui parler le moins possible pour le disposer au sommeil, et lui tenir toujours le corps propre.

MANIE, FOLIE, HYPOCONDRIE.

Prenez une Pomme Rainette, lardez-la avec sept ou huit petits brins ou cheveux de racines d'Ellebore blanc, longs comme le ferret d'une aiguillette; faites cuire la pomme doucement, à petit feu, et quand elle sera bien cuite retirez les racines, jetez-les et faites manger la pomme au malade, le soir en se couchant ou pendant le jour, à l'heure que vous jugerez le plus convenable pour dormir.

Cela ne manquera pas de provoquer le sommeil et d'apaiser les fougues, les chimères et les fantaisies du malade, et le purgera doucement. On a vu vomir, avec l'aide de ce remède, une matière noire comme de la saie.

Donnez une infusion d'antimoine, puis un vomitif, et faites ensuite user au malade de la décoction de Mouron rouge, comme il a été dit plus haut.

Mettez tremper des racines de Buglosse bien nettoyez et coupées en morceaux dans du vin, jusqu'à ce que celui-ci en ait attiré le goût et la vertu, et usez de cette liqueur comme boisson ordinaire. Ce remède produit d'excellents effets.

Faites bouillir du suc de Lierre terrestre avec autant d'huile d'olive, jusqu'à la consommation du jus, et frottez les tempes des maniaques avec ce baume.

Ou bien, faites bouillir du Lierre terrestre dans du vin blanc jusqu'à ce que l'herbe soit en bouillie, tirez l'herbe, pressez-la bien, gardez le marc en pelotes, mettez avec la colature autant d'huile d'olive, faites bouillir le mélange dix ou douze minutes, oignez-en les tempes et le front du malade, puis, y appliquant le marc trempé dans la liqueur, mettez dessus un bandeau, renouvelez l'application de quatre heures en quatre heures, et continuez pendant trois jours.

Pour empêcher les transports de monter au cer-

veau, on conseille de piler des Rafforts ou Raves et de les appliquer à la plante des pieds du malade. (Journal des Campagnes.)

Faits divers.

M^{me} la duchesse de Galliera fait construire à Clamart, aux portes de Paris, une maison de retraite pour les Frères des écoles chrétiennes vieux et infirmes.

Cette maison pourra, dit-on, recevoir à la fois 300 vieillards.

On annonce la mort, à Versailles, de M^{me} Brunet, veuve du brave général qui commandait devant Sébastopol une des divisions du corps Bosquet, et dont le trépas glorieux, le 48 juin 1855, fut considéré comme une perte et un deuil pour l'armée française. M^{me} Brunet laisse un fils, chef d'escadron d'état-major et attaché à l'état-major général du ministre de la guerre.

Un bien joli truc parisien : Un monsieur installe au bureau de placement ou de n'importe quoi; seulement, comme les loyers sont chers, il ne s'arrête pas au premier étage, il monte, il monte « si haut qu'il peut monter ».

Vous croyez peut-être que le monsieur mettra à sa porte :

LE BUREAU EST AU CINQUIÈME.

Détrompez-vous. Au bas de l'escalier il placera une pancarte ainsi conçue :

LE BUREAU EST AU-DESSUS.

— Ah! se dit avec satisfaction le visiteur, ce n'est pas haut. Et il monte.

A l'entresol il voit encore :

LE BUREAU EST AU-DESSUS.

— Tiens, se dit notre homme, je me suis trompé; sans doute l'entresol ne compte pas : c'est plus haut.

Arrivé au premier, même pancarte; et l'homme monte encore. S'il avait su il n'aurait pas commencé l'ascension; mais il n'y a plus à reculer.

Au deuxième, nouvelle pancarte, et ainsi de suite; et l'infortuné, ruisselant, haletant, éreinté, arrive au cinquième étage.

Il peste, mais il est arrivé.

Entre bohèmes : — As-tu remarqué que dans les relations du monde les millionnaires se montrent très-froids, très-réservés ?

— Parbleu! mon cher, c'est précisément ce qu'on appelle la réserve métallique.

Un fils de famille, complètement ruiné, s'est engagé il y a trois ans et a brillamment conquis le grade de sergent-major.

En garnison à Paris depuis quelques mois et ne voulant pas se présenter en uniforme de sous-officier, l'ex-viveur s'est fait faire deux ou trois costumes chez un tailleur de bonne volonté.

Il y a dix mois que ce tailleur présente vainement sa note; le jeune homme remet le paiement à la mort d'un oncle qui a quarante-deux ans.

Le tailleur, furieux, disait à son débiteur :

— Monsieur, quand on ne peut pas payer des habits, on n'en commande pas!

— Pardon, fit le sergent, il s'agit de raisonner.

— Eh bien! qu'avez-vous à dire ?

— Vous m'avez vu passer le jour de la revue ?

— Oui.

— J'avais quelques hommes à côté de moi ?

— Oui!

— Je les commandais ?

— Sans doute.

— Eh bien! je les commande... et je ne les paye pas.

Le comble de la politesse :

Le train va partir.

Un monsieur et une dame sont dans un compartiment de première classe.

Le monsieur tire un cigare de sa poche et allume une allumette.

Puis, comme voulant réparer un oubli, il salue respectueusement sa voisine, et s'adresse à elle sur un ton des plus aimables :

— La fumée incommodé-t-elle madame ?

— Mon Dieu, monsieur, je vous avouerai qu'elle m'indispose.

Le monsieur (froideur). — Alors, madame, je vous prierai de descendre, car je m'en vais fumer un délicieux panatellás.

Voici une saillie anglaise qui ne manque pas d'une certaine originalité :

Le marquis de T... avait à dîner un riche Anglais, grand buveur :

— Comment trouvez-vous ce Château-Margaux? demanda le marquis.

— Ah! assez bonne!

— Et ce Moulin à vent ?

— Doux, doux, doux, tout cela être trop doux.

— Enfin, quel est, à votre avis, le meilleur crû de France ?

— Oh! la meilleure crû, la meilleure vin de toutes, ça était le Cognac!

Dernières Nouvelles.

LES GRÈVES.

La situation ne s'améliore pas à Anzin, mais les arrestations augmentent. Les ouvriers mineurs sont activement surveillés par une police occulte, très-nombreuse, et qui ne les perd pas de vue.

Les femmes sont maintenant aussi activement surveillées que les hommes, car dans les perquisitions qui se font maintenant dans les villages, les femmes se montrent bien plus furieuses que les hommes.

Les mineurs empêchent les Belges de passer la frontière pour venir prendre la place des grévistes dans les usines françaises.

Les mineurs de la fosse de Dochy, concession d'Aniche, se sont mis en grève hier matin.

Rien de changé dans la concession d'Anzin.

La grève des ouvriers teinturiers de Saint-Chamond continue. Dans une réunion tenue hier, les grévistes ont repoussé, à l'unanimité, les propositions des patrons. Ceux-ci ont cependant décidé de rouvrir leurs ateliers et de recevoir tous les ouvriers qui se présenteraient. Aucun d'eux n'a voulu reprendre le travail.

Saint-Chamond, 23 juillet.

La grève des ouvriers en soie est générale. Plusieurs milliers d'ouvriers ont suspendu le travail.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'*Univers illustré* :

Exposition universelle : Le Pavillon des Forêts, sur le Trocadéro, Cabane australienne et fontaine japonaise, au Champ-de-Mars. L'avenue internationale, dans le palais du Champ-de-Mars. La statue de Jenner, par M. G. Monteverde, dans la section italienne des Beaux-Arts. — Funérailles de S. M. la reine d'Espagne (deux gravures) Salon de 1878 : Les Chrétiennes au tombeau de la Vierge, à Jérusalem, tableau de M. J. Lecomte de Nouy. — Exposition canine de l'Esplanade des Invalides : Types de chiens primés. — Vienne : nouvelle école de natation sur le Danube (deux gravures). — Rébus.

Abonnements (Paris et départements) : 1 an, 22 fr.; 6 mois, 11 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

Un nouvel ouvrage de M. Armand Frémy, *Comment lisent les Français d'aujourd'hui*, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy. C'est un livre rempli de vérités essentielles et dans lequel l'auteur émet toujours, sous une forme agréable et poignante, des observations qui donnent sérieusement à penser.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès. La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gas-

Tragies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, nigrures, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, gonfle, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesse, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :
N° 9,180 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

Cure N° 65,341.
Monsieur. — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNLIÈRE, curé.
Cure N° 45,270.

PHTHISIE. — Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Planche; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Bauge, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{lle} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BURBAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'été, 24 juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	11 — 20 — —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	7 — 40 — —	9 — 30 — soir.	11 — 41 — —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 — —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 45 — soir.	6 — 15 — —	7 — 59 — —	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 JUILLET 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	77 90		45	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	380			Canal de Suez	760		5
4 1/2 %	83 75		50	Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	855			Crédit Mobilier esp.	730		27 50
5 %	107 25		30	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	675			Société autrichienne	362 50		3
Obligations du Trésor, t. payé.	500		2	Crédit Mobilier	475		5	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235			Crédit foncier d'Autriche	470		2 50	Orléans	335		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	523 50		50	Charentes, 500 fr. t. p.	75		2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	331 50		
— 1865, 4 %	531 25		1 25	Est	683 75		1 25	Nord	358		
— 1869, 3 %	409		3	Paris-Lyon-Méditerranée	1078 75		1 25	Nord	358		
— 1871, 2 %	495		1	Midi	835		5	Ouest	350		
— 1875, 4 %	514		4	Nord	4370		5	Midi	350		
— 1876, 4 %	514		9	Orléans	1170			Charentes	376 50		
Banque de France	3160		10	Ouest	757 50		2 30	C ^o Canaux agricoles	376 25		
Comptoir d'escompte	763		1 25	Compagnie parisienne du Gaz	1370		2 50	Canal de Suez	537 50		
Crédit agricole, 300 f. p.	510		5	C. gén. Transatlantique	520		5				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — —	(s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
9 — 1 — —	1 — 25 — soir.	7 — 10 — —
7 — 15 — —	10 — 37 — —	express omnibus (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 21 — —	omnibus.
9 — 40 — —	12 — 40 — soir.	express omnibus-mixte.
12 — 44 — —	10 — 28 — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — —		express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MAURICEAU, huissier à Saumur.

VENTE DE MEUBLES
Par suite de saisie-exécution.

Le dimanche vingt-huit juillet mil huit cent soixante-dix-huit, à l'heure de midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Mauriceau, huissier à Saumur, en la demeure des époux Béchet-Borien, située au bourg de Villebernier, à la vente aux enchères publiques du mobilier saisi sur eux, lequel mobilier consiste en : Batterie de cuisine, tables, chaises, armoire, buffet, vêtements, linge, barriques vides, etc., etc.

On paiera comptant, plus cinq pour cent pour les frais. (370)

Etude de M^e MEHOUAS, notaire à Saumur.

AVIS

Les personnes qui peuvent avoir des réclamations à faire à la succession de M^{me} veuve CHEROUZE-GUIGOU, décédée à Saumur, rue d'Orléans, sont priées de remettre leurs notes le plus promptement possible en l'étude de M^e MEHOUAS, notaire, chargé du règlement de ses affaires.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE
Aux enchères publiques.
Par autorité de justice,
A Saumur, rue d'Orléans, n° 49.
Le samedi 3 août 1878 et jours suivants, à une heure.

MATÉRIEL, OUTILLAGE ET MARCHANDISES DE POMPIER-PLOMBIER
Saisis sur les époux BOYER.

Cette vente consiste en : Batterie de cuisine, de toute sorte, bassines, arrosoirs, corps de pompes, tuyaux, ferblanterie et cuivrierie, robinets, casseroles en cuivre, baignoires, etc., etc.; Un tour et ses accessoires, forge, outils, etc., etc.; Linge, literie et meubles divers. Au comptant, plus 5/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, THUBÉ.
(372)

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
BEL APPARTEMENT AU 1^{er} ÉTAGE
Rue Royale, n° 63,
Ancienne maison Raguideau, près les magasins Pichat.
S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

Commune de Neullé.
ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Neullé prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Neullé, le dimanche 4 août 1878, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1° 900 mètres courants de terrassements.....	990f. »
2° 900 mètres courants d'empièvements; y compris l'entretien.....	3,441 25
3° Somme à valoir pour dépenses imprévues.....	68 75
Total.....	4,500 »

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

MAGASINS DE LA GLANEUSE
MERCERIE ET MODES
Rue Saint-Jean, à Saumur.
E. SABATIER
Demande un garçon de magasin.
Inutile de se présenter sans de bonnes références. (362)

LIQUIDATION
Pour cause de départ.
ARTICLES DE MODES
A 25 0/0 au-dessous du prix de factures.
M^{lle} THOMAS
57, rue Saint-Jean, à Saumur.
CHANGEMENT DE DOMICILE.
M. RIELLANT
DENTISTE,
Place de la Blange, n° 4.

BAINS PUBLICS
Rue du Marché-Noir, Saumur.
SAISON D'ÉTÉ

Traitements hydrothérapiques, tous les jours.
Les cachets pour bains sont toujours délivrés de cinq heures et demie du matin à dix heures du soir.
Les dimanches et jours de fête, le bureau ferme le soir à six heures.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux.
Traitement gratuit pour les pauvres.

GRAND SKATING-RINK
130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.
Réunion de famille. High life.
Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.
Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

ELIXIR ANALEPTIQUE
Grâce à une heureuse association du Fer, du Quinquina et de la Rhubarbe, cette préparation constitue le Tonic le plus complet, recommandé contre les pâles couleurs, les affections d'estomac et la débilité. Il ne constipe jamais.
Nantes, pharmacie E. MERCIER, rue Crébillon, 14; Paris, DARASSÉ et C^o, rue Simon-le-Franc, 21; à Saumur, dans les principales pharmacies.

L'ART D'AUGMENTER SA FORTUNE
PAR DE BONS PLACEMENTS
Beau volume in-8° donné GRATUITEMENT en prime aux abonnés du

MONITEUR de la BANQUE et de la BOURSE
Journal financier hebdomadaire
7, RUE LAFAYETTE, 7, PARIS

L'abonnement d'essai (3 mois) donne droit à la prime.

Maison J.-P. LAROZE & C^{ie}, Pharm^{ie}
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Dyspepsies,
Gastralgies, Digestions lentes,
Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infallibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUÏRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 4 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT À PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

LA MODE UNIVERSELLE
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION ÉDITION DE LUXE

Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Un an.....	6 fr. 8 f.	Paris. Département.
Six mois.....	3 50 4	Un an.....
Trois mois.....	2 x 2	Six mois.....
		Trois mois.....

Paris. Département.
Un an..... 15 fr. 18 fr.
Six mois..... 8 fr. 10 fr.
Trois mois..... 4 fr. 5 fr.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATUITS.

Paris, J. BAUDRY, éditeur.
On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur sousigné.

